

C 318

> Message du 03/12/17 17:39
> De : "André Combetto" [REDACTED]
> A : enquetepubliquea480rondeau@orange.fr
> Copie à :
> Objet : Enquête publique A 480 => Protections acoustiques absentes dans le projet A480_ suite
>
>

Monsieur le président de la commission d'enquête publique,

> Je viens à vous suite à mon premier mail concernant l'absence de protection phonique prévue dans le projet A480 !

Je pense qu'il est important pour vous de visualiser l'impact de cette absence de protection phonique depuis mon balcon !

> Pour cela je vous fais parvenir un bref enregistrement réalisé depuis mon balcon qui est au 8ème étage sur 12 de la résidence les Horizons aux Eaux Claires.

En espérant que cette vidéo vous aide à prendre en considération ma demande de [création d'une protection acoustique continue coté Grenoble quartier des Eaux Claires!](#)

Très cordialement

André Combetto

> [REDACTED]

> ----- Message transféré -----

Sujet : Enquête publique A 480 => Protections acoustiques absentes dans le projet A480

Date : Sat, 2 Dec 2017 16:41:12 +0100

De : André Combetto <[REDACTED]>

Pour : enquetepubliquea480rondeau@orange.fr

>

>

Monsieur le président de la commission d'enquête publique,

>

> Je viens à vous concernant la protection acoustique prévue dans le projet A480!

>

Après lecture du dossier pièce C- page 74 et pièce E-chap4a6 page 96 et 97, **les protections acoustiques prévues ne sont pas continues.**

Il apparait une rupture de cette protection entre Catane et Louise Michel coté Grenoble quartier des Eaux Claires au niveau des usines métallurgiques Eurotungstène et Sandvik et du magasin POINT P.

> Cette rupture est très inquiétante pour les résidents des Eaux Claires plus particulièrement pour les personnes de la résidence les Horizons habitants dans le seul immeuble de 12 étages à proximité de l'A480 n'ayant pas de protections acoustiques .

Je demeure au 8ème étage de cet immeuble de 12 étages en face de cette rupture de protections qui est à 250 mètres de l'A480!

> Et je suis doublement surpris par la présence de protection de l'autre coté sur le schéma pour des habitations essentiellement pavillonnaires !

>

>

> **Je vous serai reconnaissant de prendre en considération ma demande de création d'une protection acoustiques continue coté Grenoble quartier des Eaux Claires !**

>

Très cordialement

> André Combetto

> [REDACTED]